

Mot du président

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter, en mon nom et au nom de tout le syndicat, une excellente et heureuse année. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la santé, de la réussite, et de l'accomplissement, aussi bien sur le plan personnel que professionnel.

En ce début d'année, je tiens à réaffirmer notre engagement à défendre vos intérêts avec détermination et transparence. Nous savons que le sujet des **remboursements des frais de vos ordres professionnels** ainsi que les **ajustements des différentes primes** sont une priorité pour chacun d'entre vous. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour accélérer les démarches et faire en sorte que vous puissiez obtenir vos remboursements dans les meilleurs délais. La Fédération des professionnelles rencontre régulièrement le CPNSSS et ces sujets sont toujours à l'ordre du jour. Sachez également que le remboursement de vos primes se fera avec **intérêt**. Le principal obstacle pour vos primes est le paramétrage des systèmes de paie. Ce paramétrage est effectué par le fournisseur de service Médiosolution. La lenteur de traitement est directement attribuable à ce fournisseur. Pour le remboursement de vos ordres, votre employeur, le CIUSSSCN, a désormais tout en main pour pouvoir procéder. On s'attend à ce que les procédures pour demander vos remboursements vous soient communiquées bientôt.

Je vous remercie encore pour votre solidarité et votre implication, qui sont les forces motrices de notre syndicat. Continuons à œuvrer ensemble pour une année pleine de succès et de progrès. Bonne année à toutes et à tous, et merci de votre confiance.

Avec mes salutations les plus sincères,
Ian Bernier Boily
Président

Assemblée générale spéciale

Une assemblée générale aura lieu à la mi-février concernant la modification des dispositions locales pour le projet de gestion des horaires et il sera nécessaire de vous prononcer. Cette assemblée sera consécutive et quatre plages horaires vous sont proposées. Votre participation doit se faire sur votre temps personnel et il est possible d'assister à plus d'une plage, mais un seul vote sera comptabilisé.

Inscrivez-vous dès maintenant.

[12 février 18h à 20h](#)

[13 février 7h45 à 9h15](#)

[13 février 11h45 à 13h15](#)

[14 février 11h45 à 13h15](#)



La convocation officielle ainsi que l'ordre du jour vous seront transmis prochainement. N'hésitez pas à contacter votre [responsable de secteur](#) pour toute question.

Projet de gestion des horaires

Le SPTSSS travaille actuellement en partenariat avec l'employeur dans la mise en place du projet Hora+. Dans les infolettres des 27 novembre et 18 décembre 2024, le CIUSSSCN vous invitait à consulter [l'Espace employés](#) pour en savoir plus.



Victoire de votre syndicat SPTSSS concernant la formation

Votre comité syndical qui rencontre l'employeur au sujet du plan de développement des ressources humaines et du développement de la pratique professionnelle



PDRH-DPP) travaille, depuis plusieurs années sur un enjeu important : celui des charges sociales imputées aux budgets dévolus à cette fin lorsque vous suivez des formations acceptées par le CIUSSS.

Cinq griefs ont été déposés entre 2019 et 2023 pour illustrer cet enjeu : le syndicat contestait l'imputation d'un pourcentage de charges sociales aux budgets dédiés au développement des ressources humaines (PDRH) et au développement de la pratique professionnelle (DPP). Cet enjeu faisait en sorte que le budget alloué au PDRH et au DPP était moindre que ce à quoi nous avons droit.

Après un travail acharné et de multiples démarches auprès de l'employeur et d'un arbitre de grief, les parties en sont venues à une entente écrite et une décision arbitrale. Vous pourrez prendre connaissance de la décision de l'arbitre, Me André Turcotte, qui est d'ordre public, [en cliquant ici](#).

L'arbitre de grief a rendu la décision à l'effet que les griefs devaient être accueillis. C'est donc 252 300 \$ qui doivent être remis par le CIUSSS, sur une période de 4 ans, dans le budget DPP de notre catégorie d'emploi à la suite de ce gain majeur. De plus, le CIUSSS devra corriger ses façons de faire pour se conformer à la convention collective.

Accueil des nouveaux employés

Saviez-vous que chaque semaine nous accueillons les nouveaux membres de notre syndicat via une rencontre Teams? Un comité au sein de notre équipe du SPTSSS s'occupe de créer un premier contact, donner des informations et se rendre disponible pour répondre aux questions en début de carrière concernant nos services offerts. Nous souhaitons, par cet accueil, que vous soyez dès le départ, toujours à l'aise de communiquer avec vos représentants syndicaux. Nous sommes là pour vous!

Préparation à la retraite

Votre syndicat, Bâtirente et Fondation, ont eu le plaisir de vous offrir à la fin de l'année 2024, deux ateliers pour la planification de votre retraite, qui ont eu lieu à l'IUSMQ et l'IRDQP. Près de 70 personnes en ont bénéficié et nous ont remerciés de cette belle offre de service. Votre intérêt et grande participation nous motive à vous offrir de nouveaux ateliers durant les prochains mois. Un atelier se déroulera à Charlevoix le 19 février, les inscriptions sont possibles sur le lien du courriel envoyé à ce sujet. Au plaisir de vous rencontrer!



L'année commence bien au niveau de la gestion des griefs!

En 2024, nous avons abordé plusieurs dossiers dont la prime psychiatrique Annexe A, la formation post scolaire pour les techniciens en éducation spécialisée, la prime de rétention des psychologues en congé de maternité et invalidité, etc. Bien qu'il reste des travaux à faire dans ces dossiers, ce sont des dizaines de confirmations de règlements de griefs qui se sont signées avant les fêtes et plusieurs ont eu leur paiement juste avant Noël. C'est un total de plusieurs milliers de dollars qui ont été versés aux différentes personnes visées. Nous continuons à déployer nos énergies pour traiter l'ensemble de nos griefs et savourons chaque succès au fur et à mesure. On se souhaite d'autres réussites pour 2025. Plusieurs griefs sont référés en arbitrages notamment concernant le pourcentage de vacances versus le temps supplémentaire, prime de l'annexe G (garde fermée, encadrement intensif et évaluation des signalements), prime de supervision et responsabilité, temps supplémentaire, etc. Nous vous tiendrons informé lorsque nous connaîtrons l'issue de ces auditions.